



Écocentre de L'Islet – Année 2020

Étapes à suivre :

1. Avant de vous présenter sur le site de l'écocentre, nous vous demandons de **bien trier vos matières recyclables** en les regroupant par localisation du # 1 à # 16 (verso).



2. Vous devez obligatoirement vous présenter au bureau d'accueil et **présenter à chaque visite, durant toute l'année** une preuve de résidence **valide** pour obtenir la gratuité offerte aux citoyens des municipalités de Saint-Aubert et Saint-Cyrille-de-Lessard.

Voici les preuves de résidence **valides** :



- Compte de taxes
- Compte d'électricité
- Permis de construction ou de rénovation récent
- Permis de conduire, accepté uniquement avec l'adresse de Saint-Aubert et Saint-Cyrille-de-Lessard



Pour les **municipalités autres que L'Islet**, les déchets réguliers et les encombrants ainsi que le recyclage du bac bleu ne sont pas acceptés à l'écocentre car ils font partie de la **collecte sélective** de ces municipalités. Au besoin, vous avez la possibilité de déposer vos matières moyennant des frais de 0,50 \$/pi³ cube pour les déchets et de 0,25 \$/pi³ cube pour le recyclage. Les frais sont payables sur place et en argent seulement.

Amiante \$\$\$

Avis à tous les utilisateurs de l'écocentre que des frais environnementaux de 6.25 \$/pi³ cube sont applicables pour se départir de l'amiante.

Excédent de la gratuité (300pi³) \$\$\$ Bois et matériaux de construction

Bois	0,75 \$ / pi ³
Bardeaux d'asphalte 100 %	4,00 \$ / pi ³
Bardeaux 75 % + 25 % autres	3,00 \$ / pi ³
Bardeaux 50 % + 50 % autres	2,00 \$ / pi ³
Mixte sans bardeaux	1,00 \$ / pi ³



HORAIRE RÉGULIER À COMPTER DU MARDI 9 JUIN 2020

ÉCOCENTRE	Horaire été (1)	Horaire hiver (2)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9 h à 16 h	Fermé
Mercredi	12 h à 16 h	Fermé
Jeudi	12 h à 16 h	Fermé
Vendredi	9 h à 16 h	Fermé
Samedi	9 h à 16 h	9 h à 12 h
Dimanche	Fermé	Fermé

(1) **Saison d'été** : Du mardi suivant le premier samedi d'avril au troisième samedi de novembre.

(2) **Saison d'hiver** : Du dernier samedi de novembre au premier samedi d'avril.

FERMÉ 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET



- Portez des vêtements et des chaussures sécuritaires
- Apportez le matériel nécessaire pour le déchargement manuel de vos matières (pelle, gant, couteau)
- Amenez quelqu'un avec vous si vous pensez avoir besoin d'aide. Le préposé n'est pas tenu de trier et décharger vos matériaux. Cependant, il vous informera et vous guidera dans votre travail

Ligne INFO-ÉCOCENTRE : 418 234-6312

Courriel : ecocentre@lislet.com

Pour plus d'informations, consultez le www.lislet.com

<p># 1 Réemploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meuble - Miroir • Article de sport - Vélo • Article de cuisine • Outil - Siège d'auto enfant • Jouet - Jeu – Lunette 		<p># 9 Déchets \$\$\$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laine minérale • Styrofoam • Tuyau ABS - PVC • Caoutchouc - Bâche • Déclin de vinyle 	
<p># 2 RDD </p> <p>Résidus Domestiques Dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peinture - Huile • Cartouche d'encre • Cellulaire - Gaz propane • Fluorescent – Batterie - Pile • Extincteur - Halocarbure 		<p># 10 Pneus sans jantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneu d'auto et camion Diamètre 42 pouces et moins (106,68 cm) 	
<p># 3 Matériaux de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bardeaux d'asphalte • Fenêtre - Miroir - Gypse • Porte vitrée - Toilette • Céramique – Porcelaine 		<p># 11 Pneus avec jantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneu d'auto et camion Diamètre 42 pouces et moins (106,68 cm) 	
<p>LA GRATUITÉ MAXIMALE COMBINÉE EST DE 300 PI³ POUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION # 3 ET LE BOIS # 4</p>		<p># 12 Cendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans métaux • Refroidie au préalable 	
<p># 4 Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bois peint - Planche • Contreplaqué - Préfini • Mélamine - Treillis en bois • Plancher flottant - Canexel 		<p># 13 Remplissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pierres > 10 cm • Bran de scie • Couenne de pelouse • Sable de rue 	
<p># 5 Tubulures d'érablières</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5/16 et 3/8 avec chute • Tuyau maitre-ligne ¾ à 2 pouces sans métal <p>Gratuité pour 400 pi³ maximum</p>		<p># 14 Branches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Branches - Brindilles • Feuilles mortes – Gazon • Résidus de jardin • Feuillages de cèdre • Arbres de Noël 	
<p># 6 Encombrants \$\$\$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matelas • Divan - Sofa • Douche et bain en PVC • Tapis - Prélart • Toile de piscine 		<p># 15 Agrégats mixtes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Béton • Brique • Pierres < 10 cm • Tuyau de grès 	
<p># 8 Recyclage bac bleu \$\$\$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Papier - carton • Bouteille - Pot • Plastique 		<p># 16 Asphalte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Asphalte seulement 	

Note : Les vêtements et le matériel électronique seront déposés à la sortie en fin de parcours aux endroits indiqués.